

Rennes (Ille-et-Vilaine)

Parc des Tanneurs

sous la direction de
Dominique Pouille

avec la collaboration de
Philippe Bouligiez
Arnaud Desfonds
Françoise Labaune-Jean



Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
35238

N° site

Entité archéologique

Arrêté de prescription
2012-093

Système d'information

Code Inrap
DA.05027901/D022488

Rennes (Ille-et-Vilaine)

Parc des Tanneurs

sous la direction de

Dominique Pouille

avec la collaboration de

Philippe Bouligiez

Arnaud Desfonds

Françoise Labaune-Jean

Inrap Grand-Ouest

37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné

Tel. 02 23 36 00 40

Janvier 2014

Sommaire

5 I données administratives techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Générique de l'opération
8	Implantation cadastrale
9	Arrêté de prescription
14	Projet d'intervention
17	Arrêté de désignation
18	Notice scientifique

19 II Résultats

21	1.1 Le site et son environnement
21	1.1.1 Le contexte géographique et géologique du site
22	1.1.2 Le contexte archéologique
25	1.2 Modalités d'intervention
25	1.2.1 Le diagnostic : modalités d'intervention et enregistrement des données
25	1.2.2 Objectifs et déroulement de la phase d'étude
27	2. résultats
27	2.1 Sondages 1 et 2
27	2.2 Sondage 3
29	2.3 Sondage 4
30	2.4 Sondage 5
30	2.5 Sondage 6
31	2.6 Sondage 7
31	2.7 Sondage 8
32	2.8 Sondage 9
34	2.9 Sondages 10 à 12
35	3 Conclusion
36	4 Etude de la céramique
38	5 Bibliographie

I - Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine

Commune
Rennes

Adresse ou lieu-dit
Parc de Tanneurs

code INSEE
35238

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (Lambert 2)

X : 1351900
Y : 7223900
Z : 25m à 37.50m NGF

Références cadastrales

Commune
Rennes

Année
2007

Section(s)/Parcelle(s)
AB 295, 657, 885 et 888

Propriété du terrain

Ville de Rennes

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2008-080
Numéro de l'opération
DA 05027901 / D 022488
Numéro de l'arrêté de désignation
2013-075

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville de Rennes

Nature de l'aménagement

Réaménagement du Parc

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Dominique Pouille, Inrap

Date d'intervention sur le terrain

Du 19/03/2013 au 28/03/2012

Surfaces

Surface à diagnostiquer
?

Surface sondée
172.8 m²

Générique de l'opération

Intervenants scientifiques :

SRA : S. Deschamps
INRAP : D. Pouille, Responsable scientifique
M. Baillieu Adjoint scientifique et technique

Intervenants administratifs :

DRAC de Bretagne, SRA : S. Deschamps, Conservateur régional de l'archéologie
INRAP interrégion Grand Ouest, C. Le Potier, Directeur interrégional

Aménageur :

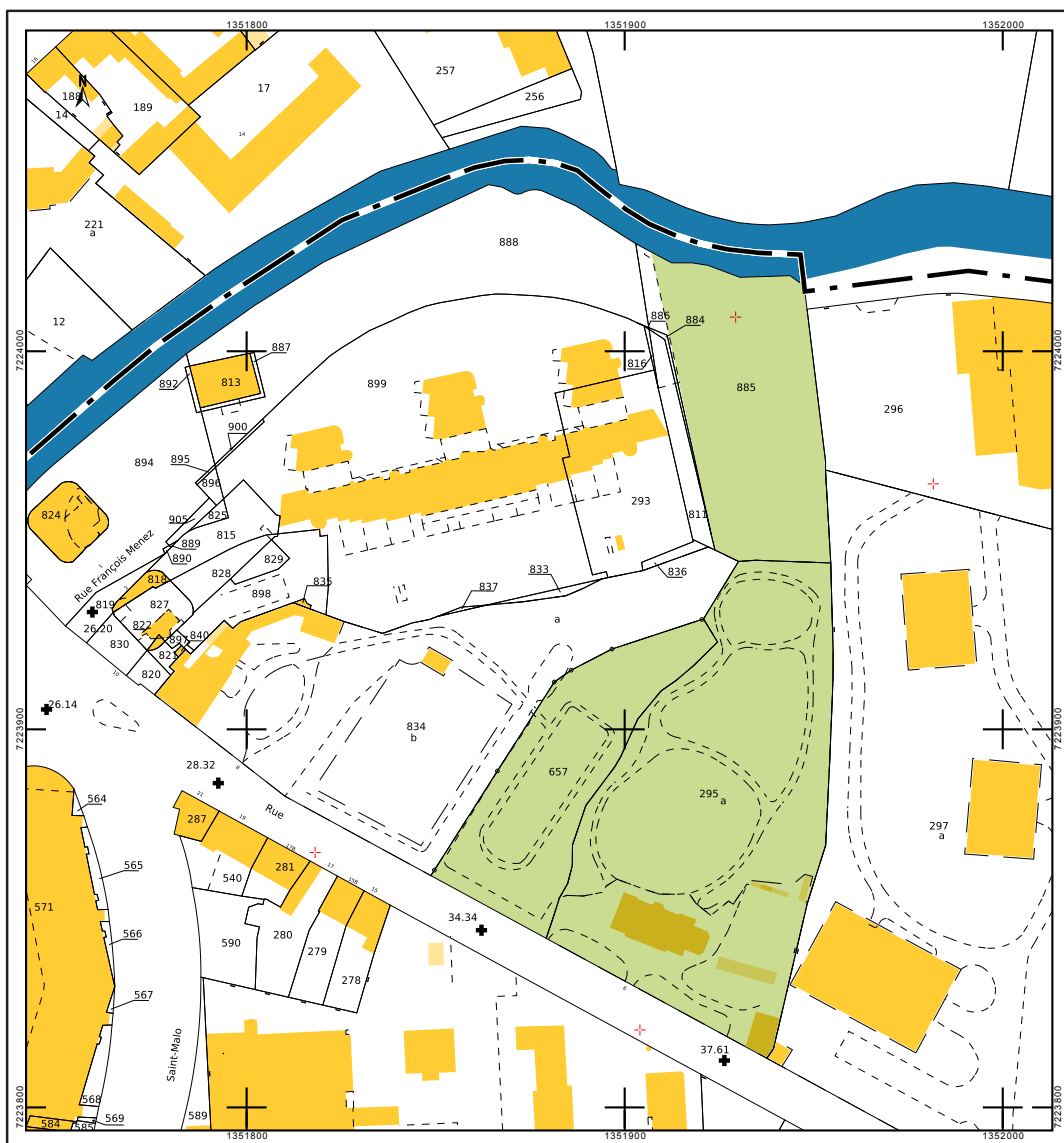
Ville de Rennes

Organigramme de l'équipe scientifique :

Responsable d'opération : D. Pouille
Fouille, relevé, DAO : A. Desfonds
Topographe : V. Pommier
Spécialiste du mobilier : F. Labaune

Implantation cadastrale

Département : ILLE ET VILAINE Commune : RENNES	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : RENNES (Pole Topographie et Gestion Cadastre) Accueil 2, boulevard Magenta 35023 35023 RENNES CEDEX 9 tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85 ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr
Section : AB Feuille : 000 AB 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 04/02/2013 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2012 Ministère de l'Économie et des Finances	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr	



Arrêté de prescription



COPIE



Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Affaire suivie par
Paul-André BESOMBES

Poste : 02 99 84.59.00
paul-andré.besombes@culture.fr

Références : SRA /

Hôtel de Blossac
6 rue du Chapitre
35044 Rennes cedex

Téléphone 02 99 29 67 67
Télécopie 02 99 29 67 99

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 16 mai 2008

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

REÇU LE

29 MAI 2008

2803
I.N.R.A.P. G.O.

DA 05 0 279 01

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Rennes – parc des tanneurs (35)
Ref : arrêté n° 2008-080
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le maire
Hotel de ville
BP 3126
35031 Rennes cedex.

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

REÇU LE

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

29 MAI 2008

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite, **INRAP G.O.**

ARRETE n° 2008-080 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la saisine par courrier en date du 15 avril 2008 complétée par le courrier du 2 mai 2008, par Monsieur le Maire de Rennes, Direction Générale des Services Techniques, Direction des Jardins demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé à Rennes, "Parc des Tanneurs" reçue le 21 avril 2008 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés (réaménagements du parc) sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le Parc des Tanneurs est localisé en limite septentrionale de la ville antique de Rennes. Cette zone a donné lieu à d'importantes découvertes archéologiques aux XIXe et XXe siècles (constructions, nécropole, mobilier). Un diagnostic archéologique réalisé en 2001 dans une partie de la parcelle AB 295 a confirmé l'importance du potentiel archéologique antique de tout ce secteur.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Rennes

Lieu-dit : "Parc des Tanneurs"

Cadastre : section : parcelles : 295, 657, 885, 888.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

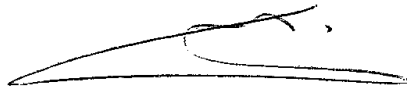
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 3126, 35031 Rennes cedex.

Fait à Rennes, le 16 mai 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : mairie de Rennes
INRAP

copie à : préfecture de région



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2008-080**

région :	Bretagne		
département :	Ille-et-Vilaine		
commune :	Rennes		
lieu-dit :	Parc des Tanneurs		
cadastre :	section : AB	parcelles : 295, 657, 885, 888.	
propriétaire :	Ville de Rennes		
pétitionnaire :	Monsieur le Maire de la Ville de Rennes		

Emprise du diagnostic archéologique : 12 246,89 m² – 530 m² (diagnostic de 2001) = 11 716,89 m²

Principes méthodologiques :

Les principes adaptés aux diagnostics archéologiques en milieu urbain seront mis en oeuvre, c'est-à-dire une série de tranchées/sondages par vignette au godet lisse mécanique jusqu'au substrat et l'ouverture de fenêtres de décapage si nécessaires dans les zones à forte densité. Par ailleurs, des sondages d'évaluation non-destructeurs du potentiel des vestiges mis au jour seront réalisés. A noter qu'une partie de la parcelle AB 295 a déjà fait l'objet d'un diagnostic en 2001 (secteur du potager).

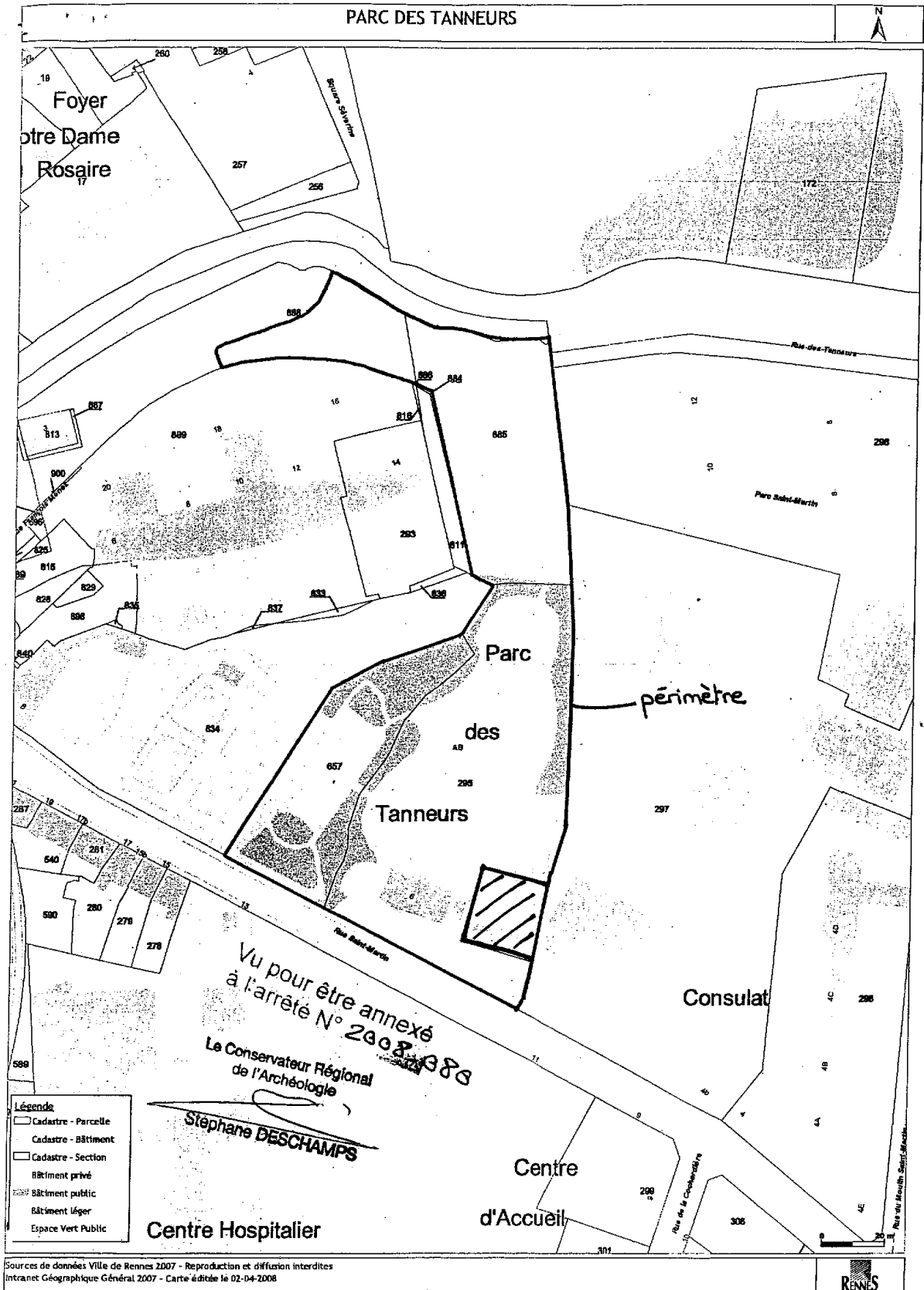
Objectifs :

Cette opération s'inscrit dans la continuité du suivi archéologique mené depuis plusieurs années sur les secteurs sensibles dans l'emprise de la ville antique et médiévale de Rennes. Le secteur concerné est localisé dans un environnement ayant fait l'objet de plusieurs opérations pour la période antique. L'intérêt majeur de cette opération est de mieux cerner les limites nord-ouest de la ville antique de Rennes et surtout de connaître la nature de l'occupation de ce secteur de la ville antique et son évolution tout au long de cette période et pendant le haut Moyen Age.

Fait à Rennes, le 16 mai 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps



Projet d'intervention

Référence : MB/TA/08/1350
Page 1 sur 3
Dossier n° : DA05027901
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

Monsieur le Préfet de la région
Bretagne
Service régional de l'archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 RENNES

A l'attention de Monsieur Stéphane
DESCHAMPS

Objet : Projet de diagnostic de
l'opération dénommée « Parc des
Tanneurs » à RENNES (35)

Cesson-Sévigné, le 31 juillet 2008

LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION


Monsieur le Conservateur,

Par la présente envoyée en recommandé avec demande d'accusé de réception et conformément à l'article 16, alinéa 1 du décret n°2002-89 du 16 janvier 2002, je vous transmets le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le portant sur l'opération « Parc des Tanneurs » sur la commune de RENNES (35).

Nos services (tel : 02.23.36.00.40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conservateur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michel BAILLIEU
L'Adjoint Scientifique et Technique

10


PJ : projet de diagnostic

Page 2 sur 3

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05027901

Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1. IDENTIFICATION

1.1 Site

Département :	Ille et Vilaine
Commune :	RENNES
Lieu-dit	Parc des Tanneurs
Nature du projet :	Aménagements publics
Références cadastrales	Section AB n° 295, 657, 885 et 888

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Monsieur le Maire Ville de RENNES
Adresse	Hôtel de Ville - BP 3126 - 35031 RENNES Cedex
Téléphone / télécopie	
Représenté par	son Maire

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Paul-André BESOMBES

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n°2008-080 du 16/05/2008 reçu à l'Inrap le 29/05/2008.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu urbain
Surface à traiter	11717 m ²
Calendrier prévisionnel	2ème semestre 2009
Responsable pressenti	D. POUILLE ou G. LECLOÏREC

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2008-080, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

Page 3 sur 3

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 5 jours et 1 transfert (pour l'ouverture et le rebouchage)

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 1 jour
- Spécialiste : 5 jours (expertises diverses)

5.2.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours (traitement des données et du mobilier)
- Dessinateur : 5 jours
- Topographe : 1 jour
- Spécialiste : 5 jours (céramologue)
- Spécialiste : 5 jours (études diverses)

5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 5 jours et 1 transfert (pour l'ouverture et le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 31 juillet 2008

Michel BAILLIEU
Adjoint Scientifique et Technique

po


Arrêté de désignation



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Do 22 488
REÇU LE
768
11 FEV. 2013
I.N.R.A.P. G.O.

Arrêté n° 2013-075 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2008-080 du 16 mai 2008

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU l'arrêté n° 2008-080 du 16 mai 2008 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Rennes - Parc des Tanneurs (35) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;


ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Dominique **POUILLE** - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2008-080 du 16 mai 2008 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et aux mairies de Rennes.

Fait à Rennes, le 6 février 2013

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,


Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : **INRAP**
D. Pouille
copie à mairie de Rennes

Notice scientifique

La parcelle concernée par le projet est située en limite septentrionale de l'agglomération antique, à mi pente sur le flanc peu escarpé du coteau bordant la rivière Ille au sud-est, dans un secteur de la ville de Rennes particulièrement sensible du point de vue archéologique.

Dans une zone de quelques centaines de mètres au sud de cet emplacement, les découvertes anciennes, diagnostics positifs et fouilles préventives ayant permis d'appréhender l'agglomération antique sont nombreux. Le présent diagnostic complète en particulier une première évaluation menée en 2001 dans la partie sud-est de la propriété (au niveau du potager). A cet emplacement des vestiges de bâti antique particulièrement bien conservés ainsi qu'une partie de la nécropole antique tardive du Castel Saint-Martin sont présents. A l'issue de ce diagnostic les données recueillies montrent que la majeure partie de l'emprise du parc a été installée sur des zones profondément bouleversées par d'anciennes carrières d'extraction de schiste. Dans les remblais des excavations des matériaux antiques, quelques fragments de céramique ainsi que de rares ossements humains ont pu être repérés. Ils proviennent sans doute des niveaux antiques voisins bouleversés au milieu du XIX^e s lors de la construction de l'hôtel particulier dominant le parc. Dans la partie basse du terrain, non loin des berges de l'Ille, deux tronçons de fossés antiques bordés d'un niveau de rejets contenant du mobilier rappellent la présence de bâti dans les environs. Il s'agit ici du témoignage d'occupation antique le plus septentrional actuellement connu pour la ville.

II - Résultats

1.1 Le site et son environnement

1.1.1 Le contexte géographique et géologique du site.

Le site est localisé sur le versant nord-ouest de la colline Saint-Melaine à une altitude moyenne passant de 39 à 25,00m sur une distance de 150m. A cet emplacement, la pente vers le nord est assez prononcée surtout dans la moitié sud de la parcelle, la déclivité s'amenuise toutefois à son extrémité nord à l'approche du cours de l'Ille qui serpente en limite nord de la zone d'investigations **Fig. 1**. Dans ce secteur, la roche en place, est constituée par du schiste briovérien. Elle est surmontée par une couche de texture argileuse issue de l'altération du socle rocheux.

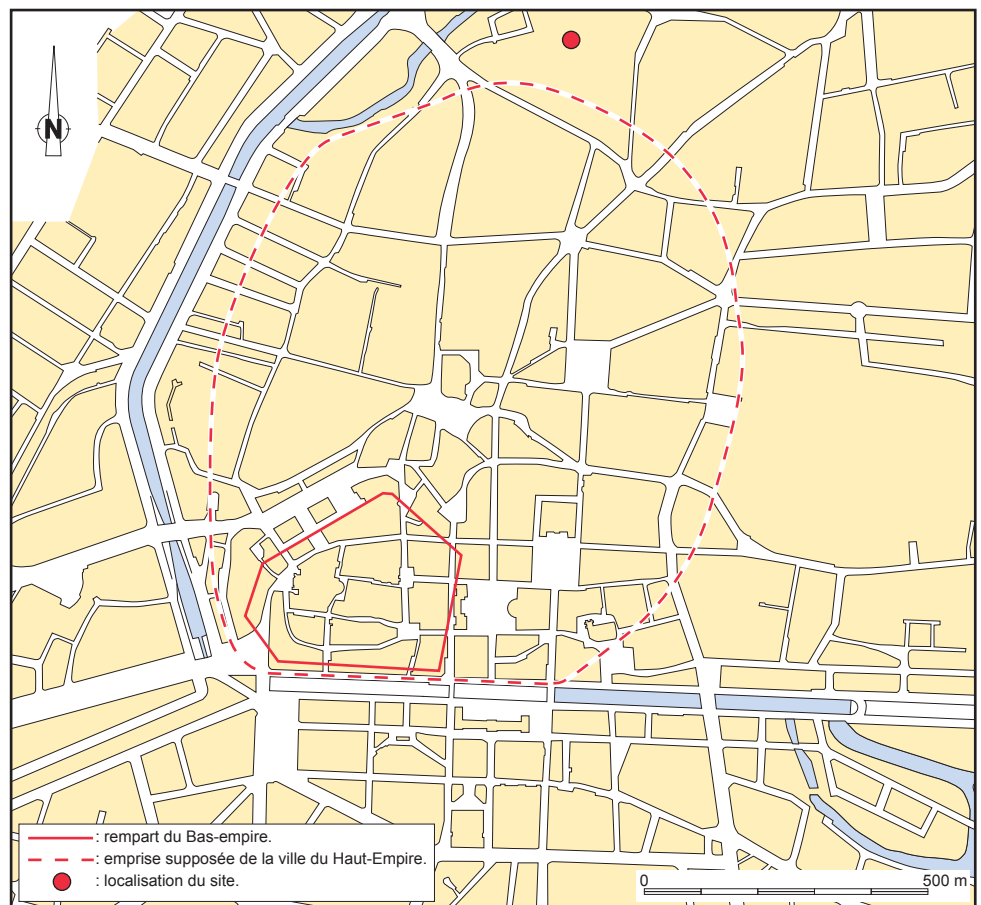


Fig. 1. Localisation topographique du site. © Arnaud Desfonds Inrap

1.1.2 Le contexte archéologique

Bien qu'à environ 800m de la face nord du *castrum*, ce projet est situé dans un secteur particulièrement sensible de la ville **Fig. 2**. Il est en effet localisé en limite d'un quartier ayant livré de nombreux témoignages d'occupation antique. Les observations sont de différents types. Nous ne retiendrons ici que les plus proches de la zone concernée par le projet **Fig. 3**.

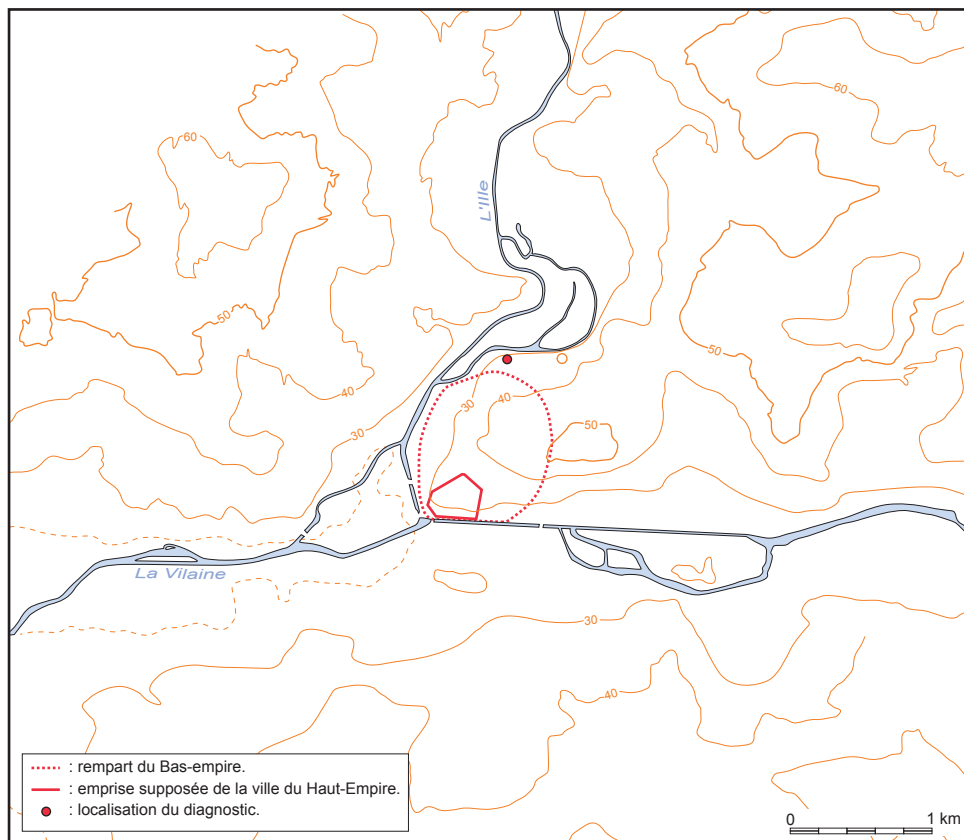


Fig. 2. Localisation du site par rapport à la ville antique. © Arnaud Desfonds Inrap

Juste au sud du projet, lors de la construction de l'hôpital au milieu du XIX^e s. ainsi que dans tout le voisinage de nombreuses découvertes sont faites¹. On y remarque en premier lieu une recrudescence de monnaies du IV^e s. Bien que n'étant pas véritablement nombreuses, celles-ci sont cependant nettement plus présentes que sur le reste de l'emprise urbaine *extra-muros*². Récemment un important diagnostic archéologique mené dans les terrains longeant la rue de la Cochardière a révélé la présence d'importants vestiges antiques (carrefour de rues, bâtiments divers bien conservés...). De nombreuses sépultures de l'époque antique tardive et du très Haut Moyen-Age (Ve – VII^es), montrant que la nécropole du Castel Saint-Martin s'étend dans cette direction après l'abandon du quartier, ont également été identifiées (Pouille Desfonds 2012). Enfin dans le potager du Parc des Tanneurs, un vaste bâtiment doté de pièces chauffées semblant encore utilisé au début du IV^e s a été récemment mis en évidence lors d'un diagnostic archéologique **Fig. 4** (Pouille, Desfonds 2001, p. 10-12)³.

L'existence de la nécropole du Castel Saint-Martin sans doute pérennisée par la suite sous la forme d'un lieu de culte (l'église Saint-Martin) doit également être notée. Malheureusement, les données la concernant demeurent très vagues. Le diagnostic archéologique précédemment évoqué a été entrepris

1 S'agissant pour l'essentiel d'observations remontant au XIX^e s., on ne dispose que de mentions très imprécises.

2 Pour le dernier recensement entrepris, voir (Drost 2001, p. 43-47). 12 monnaies postérieures à Tétricus sont recensées. Il faut y ajouter deux monnaies constantiniennes non comptabilisées, trouvées dans un puits antique au début du XIX^e s. (Toulmouche 1847, p.300).

3 Cette hypothèse de datation, fondée sur quelques rares indices mobiliers, demande à être confirmée par une fouille qui sera peut-être entreprise dans les années à venir.

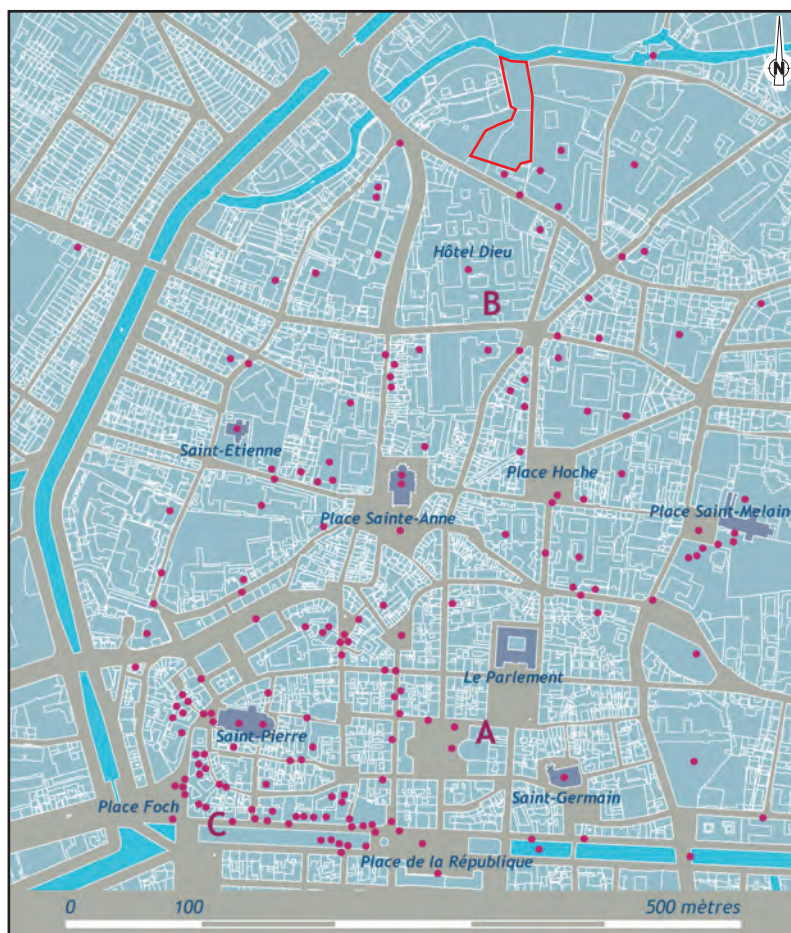


Fig. 3. Localisation des découvertes dans le secteur de l'Hôtel-Dieu.
© Arnaud Desfonds Inrap, Stéphane Jean

sur la parcelle contiguë au site (Pouille, Desfonds 2001). Il permet un nouvel examen de la documentation disponible et précise quelque peu ce dossier. A cet emplacement trois sépultures ont été récemment retrouvées, un petit gobelet de verre de type «Ising 96/106c», correspondant probablement à un dépôt funéraire, semble indiquer la présence d'une inhumation remontant au IV^e ou au V^e s (Pouille, Desfonds 2001b, p. 4, 7, 9, 11)⁴, ce qui rejoint la datation avancée pour les sépultures en sarcophages de plomb du Castel-Saint-Martin. Les informations concernant les inhumations en pleine terre fouillées en 1970 sont quant à elles assez peu explicites. Celles-ci ne semblent pas avoir fait l'objet d'études précises et toutes n'ont pas été relevées. Leur nombre total n'est pas exactement connu. Cependant le rapport de fouille en dénombre au moins neuf (Bousquet 1971). Si l'on excepte trois grands clous de fer, découverts dans trois de ces sépultures, aucun mobilier funéraire n'a été noté, ce qui ne permet guère de les dater précisément⁵. La notice publiée par J. Bousquet dans Gallia, se distingue du rapport de fouille à ce sujet (Bousquet 1971, p. 235). En effet, s'il y est admis que l'essentiel des inhumations date du IV^e s au VIII^e s⁶, il y est également précisé que l'utilisation du site comme nécropole date du début du I^{er} s. Cette datation a probablement été énoncée par J. Bousquet, compte tenu des découvertes d'urnes funéraires qui ont jadis été effectuées dans les parcelles voisines (Pouille 2008, p. 43). Lors de la fouille de 1969-70, de l'artisanat potier remontant semble-t-il à la fin du I^{er} s. est également attesté au nord-est de la nécropole.

4 Au sujet de la datation proposée pour ce gobelet, voir un exemple comparable dans *Tout feu tout sable, Mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, Musée d'histoire de Marseille 2001, n° 385-2 du catalogue.

5 La fourchette chronologique proposée par le fouilleur débute au IV^e s. et englobe tout le haut Moyen-Age (Petit 1970).

6 Notons qu'aucun argument n'étaye la fourchette chronologique proposée pour les inhumations en "pleine terre", elle rejoint toutefois celle qui a récemment été déterminée par C14 pour les sépultures des terrains de la Cochardière



Fig. 4. Localisation du diagnostic et des sondages sur le cadastre actuel et positionnement des vestiges perçus en 2001. © Arnaud Desfonds Inrap

1.2 Modalités d'intervention

1.2.1 Le diagnostic : modalités d'intervention et enregistrement des données.

Le diagnostic a été réalisé de manière classique en utilisant une mini pelle d'un godet de 1,60m de large. Dans le cas présent, la presque totalité des surfaces à sonder étant aménagée en jardin paysager occupé par de grands arbres à protéger, il a été nécessaire d'implanter les tranchées-sondages par rapport à ces contraintes, ce qui n'a pas permis de moduler les recherches en fonction des résultats. 12 tranchées sondages ont ainsi été effectuées **Fig. 4**. La grande profondeur de certains sondages n'a pas permis d'effectuer d'observations fines des stratigraphies de comblement pour des raisons de sécurité.

Sur l'ensemble du site le mobilier a été collecté par unité stratigraphique et isolé par numéro de fait afin de permettre la meilleure exploitation chronologique possible.

Les surfaces sondées ont été systématiquement vérifiées au détecteur de métaux afin de réduire au maximum les pertes éventuelles de mobilier métallique. Dans le cas présent cette opération n'a fourni aucun résultat.

Chaque sondage a fait l'objet de relevés de coupes et a été topographié afin d'être positionné sur le plan d'ensemble du projet.

Enfin, une importante couverture photographique a été entreprise au fur et à mesure de la fouille des vestiges.

1.2.2 Objectifs et déroulement de la phase d'étude.

La phase d'étude a été conduite par une équipe de l'Inrap, composée du responsable scientifique et de trois personnes intervenant ponctuellement pour le recollement des données (service topographique de l'Inrap gd-Ouest), pour l'étude du mobilier (F. Labaune) (Inrap), enfin pour la D.A.O. ainsi que la P.A.O. (A. Desfonds) (Inrap).

L'étude du mobilier est intégrée sous la forme d'annexe à la fin de ce document.



Fig. 5. Plan général du diagnostic. © Arnaud Desfonds Inrap

2. Résultats

2.1. Sondages 1 et 2

Ces deux sondages ont été réalisés au niveau de l'ancien cours de tennis à l'emplacement initialement envisagé d'une longue tranchée. Tous deux révèlent l'existence d'un très important creusement remblayé au XIX^e siècle avant la mise en place du jardin paysager. Celui-ci a fait disparaître les éventuels niveaux antiques présents dans cette partie du terrain et sa profondeur très importante (supérieure à 2,70m) permet de l'identifier comme étant une carrière d'extraction de matériaux dont les limites n'ont pas été perçues ici. Les remblais instables constituant son comblement sont essentiellement composés de terre végétale mêlée à une grande quantité de plaquettes de schiste. En raison de l'instabilité de ces remblais, aucun relevé ni photo n'ont été effectués et les sondages ont été rebouchés immédiatement après ouverture.

2.2. Sondage 3

Ce sondage a été pratiqué sous la forme d'une tranchée orientée nord-sud mesurant près de 25m de long pour une profondeur comprise entre 2,00m et 3,20m. **Fig. 6, 7.** Cette dernière est implantée dans le sens de la pente puisque entre ses extrémités sud et nord une déclivité de l'ordre de 3,50m peut être observée.

Comme les deux sondages précédents, ce sondage révèle la présence d'une très vaste excavation ayant gommé les vestiges anciens ayant pu exister à cet emplacement. Ici également l'hypothèse la plus vraisemblable est l'existence d'une carrière d'extraction de schiste. Plusieurs comblements principaux (instables) ont pu être observés sommairement avant l'effondrement des parois.

Sondage 3

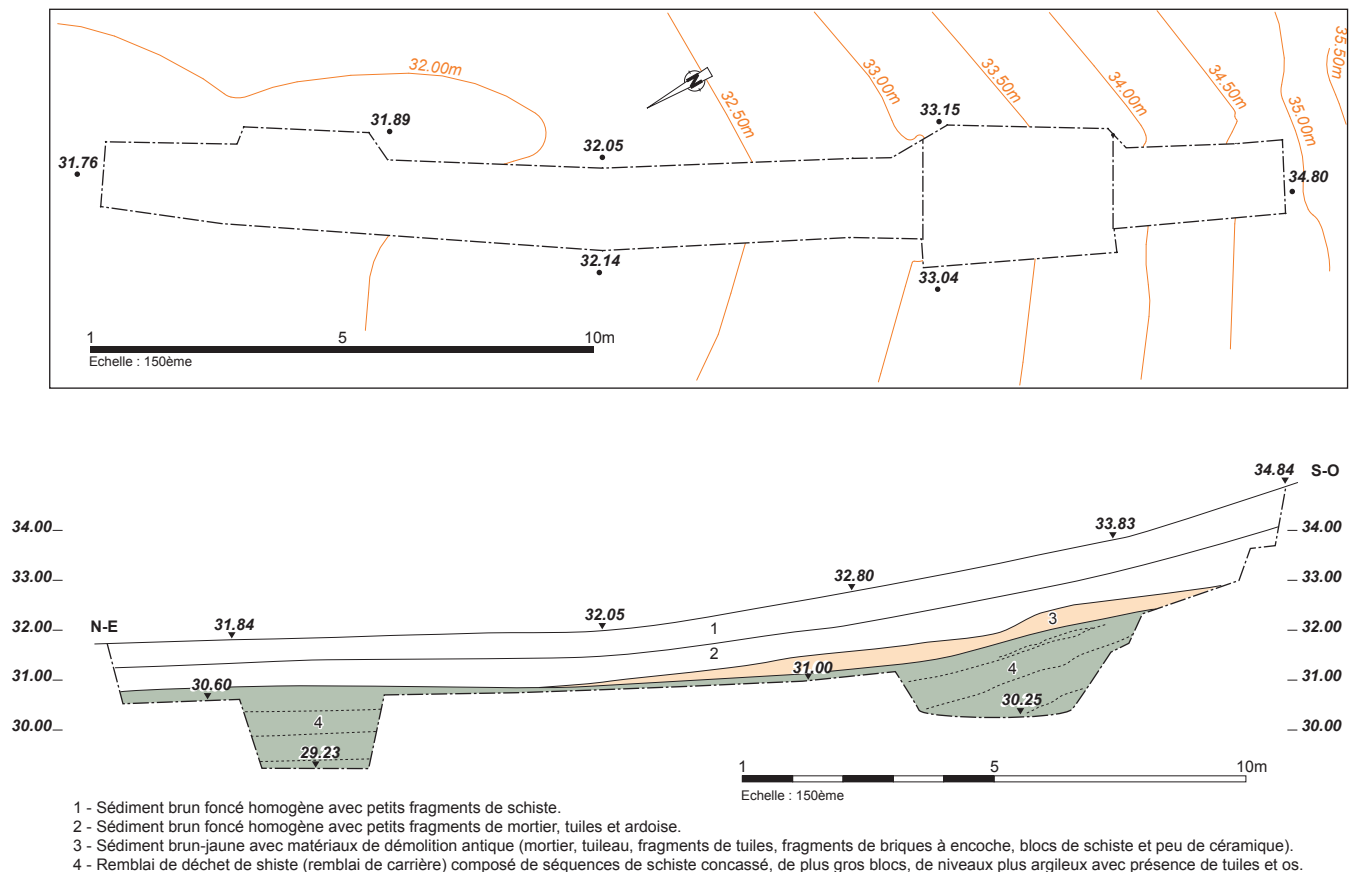


Fig. 6. Plan d'ensemble et coupe est du sondage 3. © Arnaud Desfonds Inrap

En partie inférieure l'essentiel est constitué par un remblai de déchet de plaquettes schiste mêlé de poches argileuses. Ponctuellement quelques fragments d'ossements humains et de tuile ont été observés dans les coupes. Ce niveau est surmonté de couches de remblai d'occultation qui semblent être liées aux travaux de construction de l'hôtel particulier ainsi qu'à l'aménagement du jardin paysager. On y note en particulier une couche de matériaux de construction antiques épaisse de 0,10 à 0,50m par endroits, étalée sur un peu plus d'une dizaine de mètres de long. Ces derniers proviennent très probablement de vestiges ayant été démolis lors du chantier de construction. Deux épais remblais distincts de terre végétale scellent le tout.

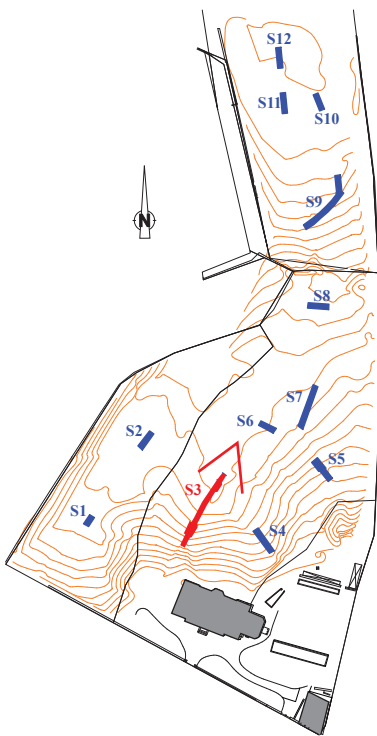


Fig. 7. Vue d'ensemble du sondage 3. Au second plan la zone instable où les parois se sont effondrées est bien visible. © Dominique Pouille Inrap

2.3. Sondage 4

Le sondage 4, implanté sur le côté est, en partie haute du terrain, a été réalisé sous la forme d'une tranchée de 8,00m de long Fig. 8, 9. A l'extrémité est l'amorce de la tranchée révèle le niveau d'affleurement du sol géologique en place. Celui-ci se situe très près de la surface du sol actuel et est immédiatement scellé par de la terre végétale. A 2,50m de là le front de taille de l'excavation est présent. Il est matérialisé par un à pic d'au moins 3,50m de profondeur. La partie inférieure du creusement est remblayée avec des déchets de carrière mêlés de terre végétale d'argile et de schiste et le tout est scellé par une couche de démolition identique à celle qui est présente dans le sondage 3. Ici encore l'absence de toute stratigraphie ancienne peut être constatée.

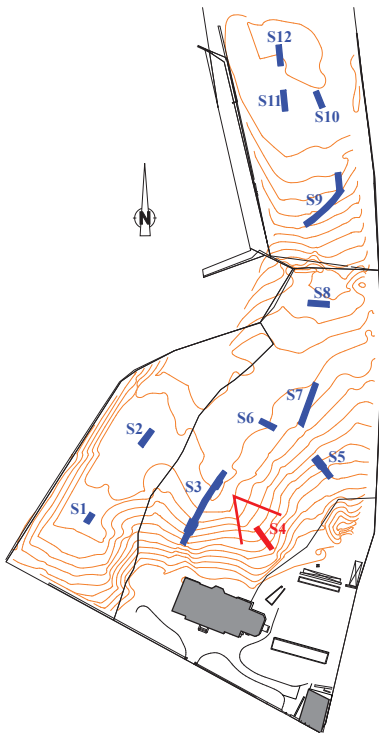
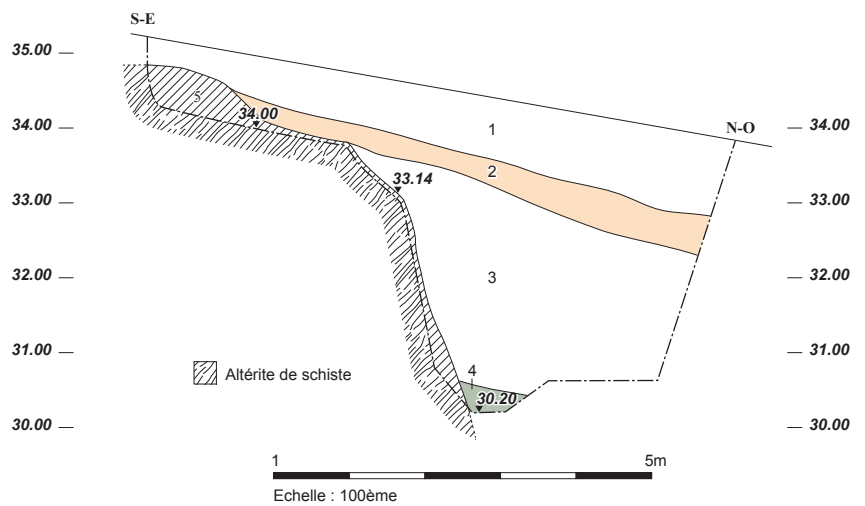
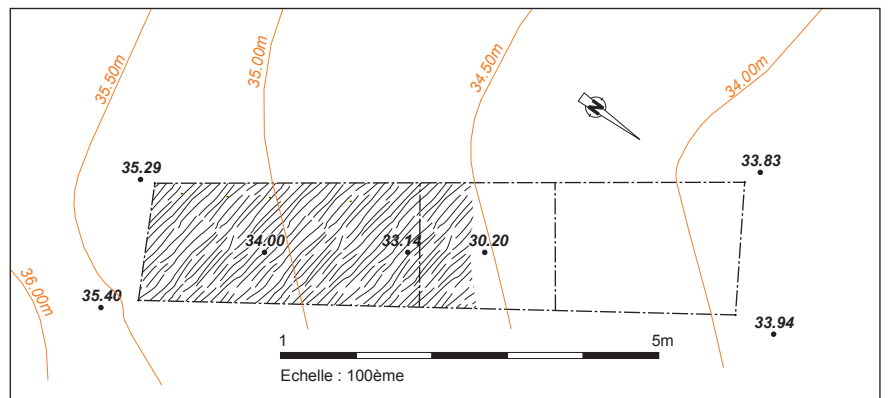


Fig. 9. Vue d'ensemble du sondage 4. © Dominique Pouille Inrap

Sondage 4



- 1 - Sédiment brun foncé homogène avec petits fragments de schiste.
- 2 - Sédiment brun-jaune avec matériaux de démolition antique (mortier, tuileau, fragments de tuiles, fragments de briques à encoche, blocs de schiste et peu de céramique).
- 3 - Sédiment brun clair avec schiste.
- 4 - Remblai de déchet de schiste.
- 5 - Substrat argileux en place.

Fig. 8. Plan d'ensemble et coupe sud du sondage 4. © Arnaud Desfonds Inrap

2.4. Sondage 5

Le sondage 5, long de 7,50m, occupe une situation assez similaire à celle du sondage 4 à 25m à l'ouest de celui-ci. A cet emplacement le profil du sous-sol est lui aussi proche de celui qui a été observé dans le sondage 4.

L'extrémité est du sondage montre en effet la présence d'une mince couche de terre végétale recouvrant directement les altérites du sous sol en place. A près de 2,00m de l'extrémité est un à pic d'au moins 3,40m de profondeur rempli de déchets de carrière mêlés de terre argileuse révèle le front de taille de la zone d'extraction se développant vers l'ouest **Fig. 10**.

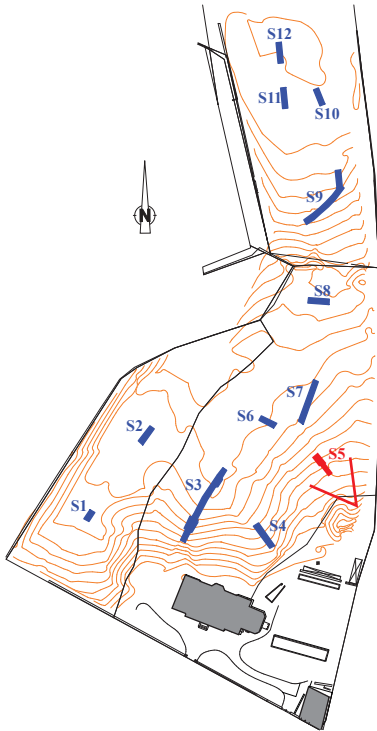


Fig. 10. Vue d'ensemble du sondage 5.
© Dominique Pouille Inrap

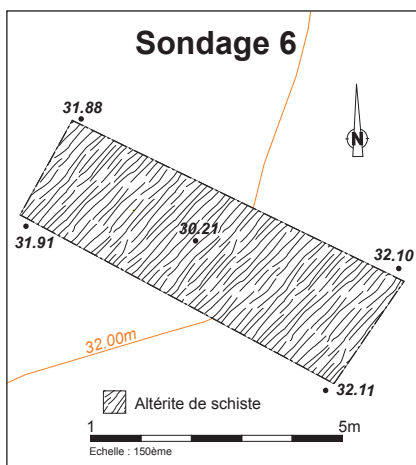


Fig. 11. Plan d'ensemble du sondage 6. © Arnaud Desfonds Inrap

2.5. Sondage 6

Le sondage 6, long de 5,00m, est situé en bas de pente, dans le prolongement du sondage précédent. Les altérites y apparaissent à 1,50m de profondeur sous un remblai à dominante de terre végétale comportant des matériaux de construction contemporains épars. Le creusement de la carrière ne s'étend donc pas jusqu'à cet emplacement, toutefois aucune trace de stratigraphie ancienne n'est conservée ici **Fig. 11**.

2.6. Sondage 7

Le sondage 7, implanté à la perpendiculaire des deux précédents à quelques mètres à l'ouest, mesure 12,50m de long Fig. 12.

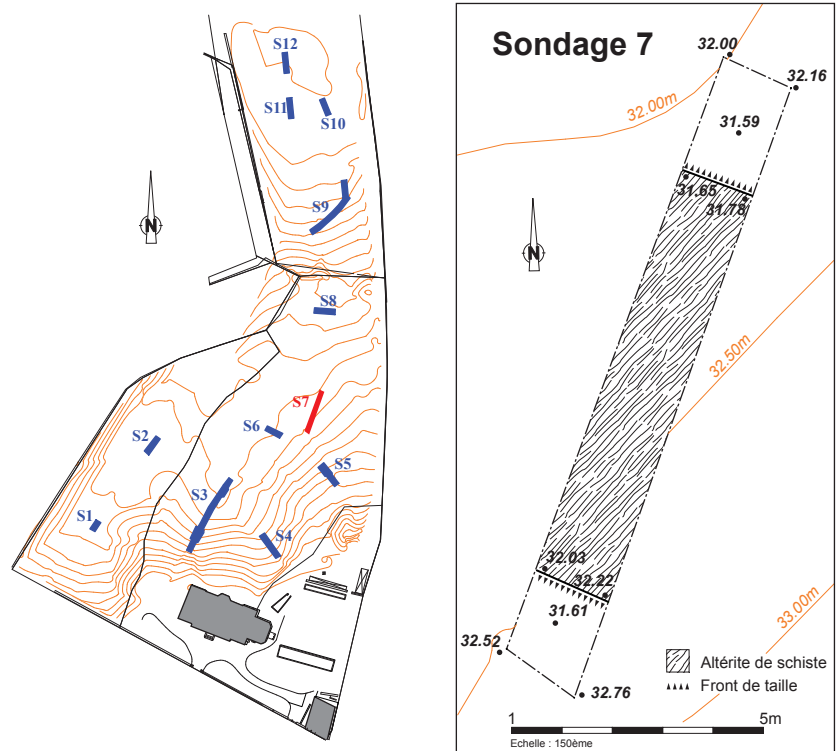


Fig. 12. Plan d'ensemble du sondage 7. © Arnaud Desfonds Inrap

Ici les altérites apparaissent sans transition sous une très mince couche de terre végétale. A l'extrémité nord le sol géologique se situe à environ 0,60m de profondeur. A 2,50m de l'extrémité nord de la tranchée, au-delà d'un palier perpendiculaire à l'axe du sondage, l'altitude des altérites remonte et n'est plus qu'à 0,40m de profondeur par rapport à la surface. A 2,00m de l'extrémité sud une nouvelle rupture est présente. A cet emplacement le sol géologique est atteint à 1,15m de profondeur. Ce creusement pourrait correspondre à un palier lié à la carrière qui se développe un peu plus vers le sud-est et dont la présence est confirmée à l'emplacement de la tranchée 5.

Ces observations témoignent une fois encore de bouleversements du sol ayant engendré la disparition des niveaux anciens.

2.7. Sondage 8

Le sondage 8, long de 5,00m, est situé en partie centrale du parc, à mi pente. En partie ouest les altérites y apparaissent en moyenne à 0,80m de profondeur sous un remblai à dominante de terre végétale comportant des matériaux de construction contemporains épars. A 2,00m de l'extrémité ouest de la tranchée, un creusement plus profond comblé de terre végétale mêlée de plaquettes de schiste et de matériaux de construction contemporains entame le rocher jusqu'à une profondeur de 1,60m Fig. 13, 14. Aucune trace de stratigraphie ancienne n'est conservée à cet emplacement.

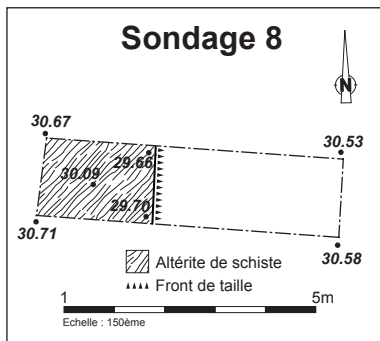


Fig. 13. Plan d'ensemble du sondage 8. © Arnaud Desfonds Inrap



Fig. 14. Vue d'ensemble du sondage 8. © Dominique Pouille Inrap

2.8. Sondage 9

Le sondage 9 est situé en bas de pente de la parcelle en limite de la « zone inondable » se développant en dessous de la cote 26,00m NGF. Cette tranchée de 20m de long a été articulée de manière à permettre l'observation du sous-sol entre les arbres et le chemin piéton. A cet emplacement le substrat constitué d'une couche d'argile d'altération du socle rocheux est encore en place. Il est recouvert par une couche de terre végétale dont l'épaisseur varie de 1,10 à 1,20m. Aucune stratification ni litage n'apparaissent au sein de cette dernière. Elle scelle en milieu de tranchée deux fossés anciens F1 et F2 approximativement orientés nord-sud **Fig.15, 16, 17**.

En partie est une mince couche de terre plus brune légèrement charbonneuse comportant du mobilier antique qui vient s'appuyer contre le fossé F2 et semble ainsi constituer un effet de paroi, s'intercale entre le substrat et la couche végétale. Ce niveau évoque un épandage de rejets d'habitat dont l'emprise aurait pu être limitée par une légère palissade matérialisée par le fossé à fond plat F2.

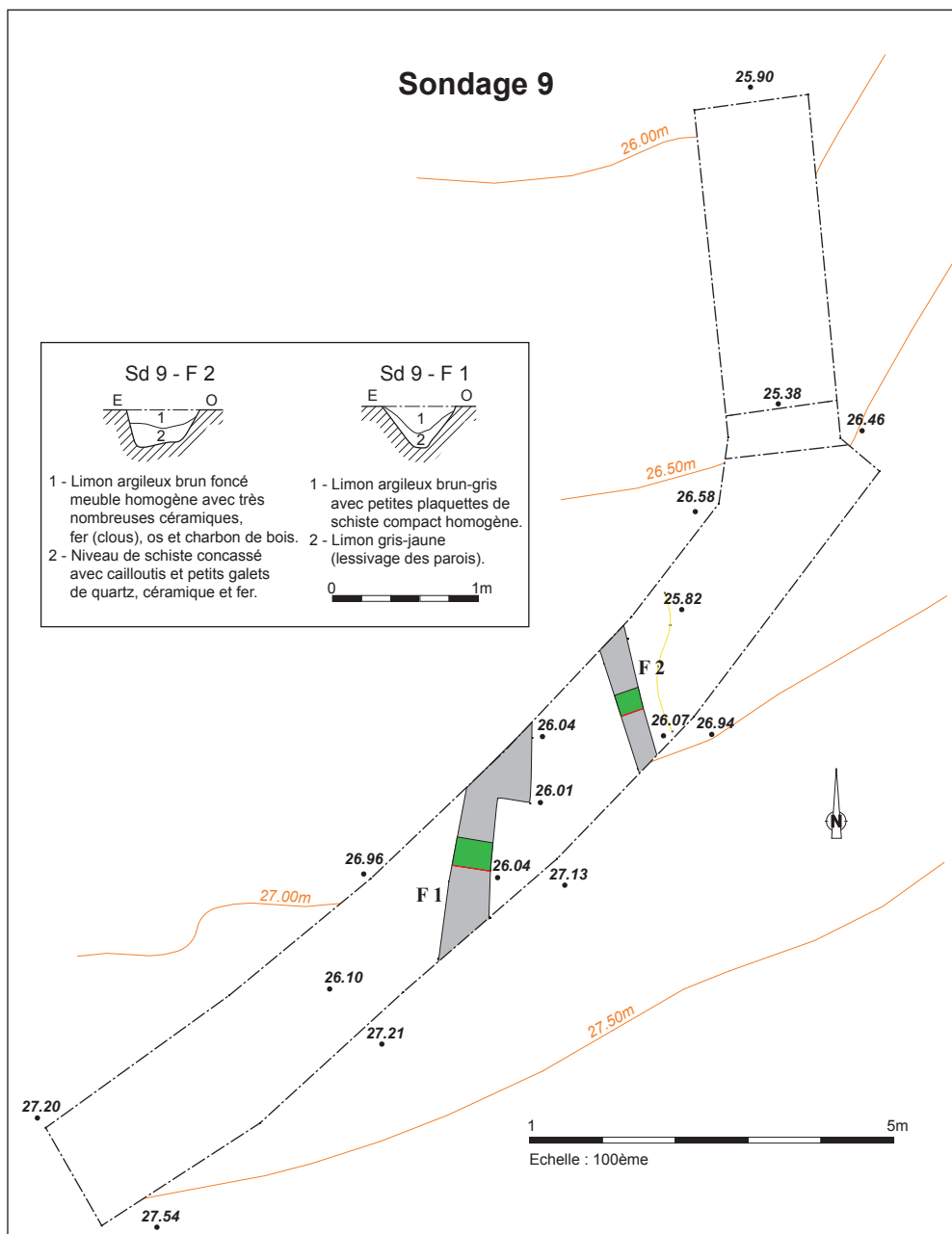


Fig. 15. Plan d'ensemble du sondage 9. © Arnaud Desfonds Inrap



Fig. 16. Vue des fossés F1 et F2 avant fouille. © Dominique Pouille Inrap

Le matériel céramique issu de ces différents niveaux témoigne d'une occupation s'étendant du courant du I^{er} s au début du II^e s. ap. J.-C. Curieusement aucune forme plus tardive n'y est présente, ce qui distingue ce matériel de celui prélevé lors de la réalisation du diagnostic du potager mené en 2001 (voir étude du mobilier).

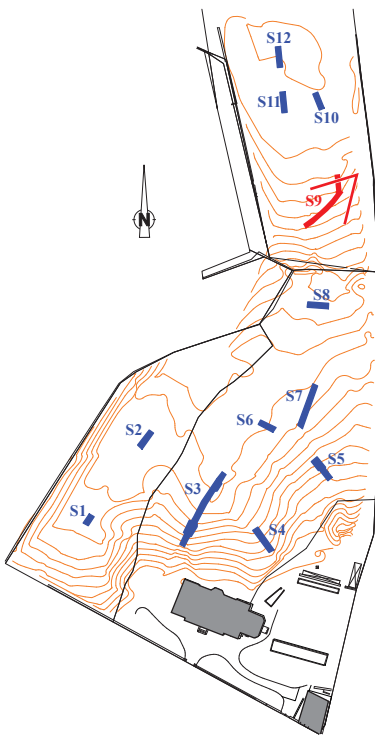


Fig. 17. Vue des fossés F1 et F2 fouillés. © Dominique Pouille Inrap



Aucun élément ne permet de préciser la chronologie des deux faits fossoyés l'un par rapport à l'autre, toutefois leur orientation légèrement divergente permet de supposer qu'ils ne sont pas contemporains, en outre à la différence du fossé F2, le fossé F1 semble avoir fonctionné ouvert. Ce dernier dont l'orientation est assez proche des orientations cardinales relevées ailleurs dans la ville antique semble pouvoir être interprété comme un fossé parcellaire d'époque romaine. Le mobilier antique trouvé dans le sondage qui y a été pratiqué ne contredit pas cette proposition. Ce creusement ne tient pas compte de la pente naturelle du terrain qu'il prend en écharpe. En revanche le tracé du fossé F2, qui diffère légèrement des orientations antiques habituelles et de celle de F1, est parfaitement adapté à la topographie du secteur **Fig. 18**.

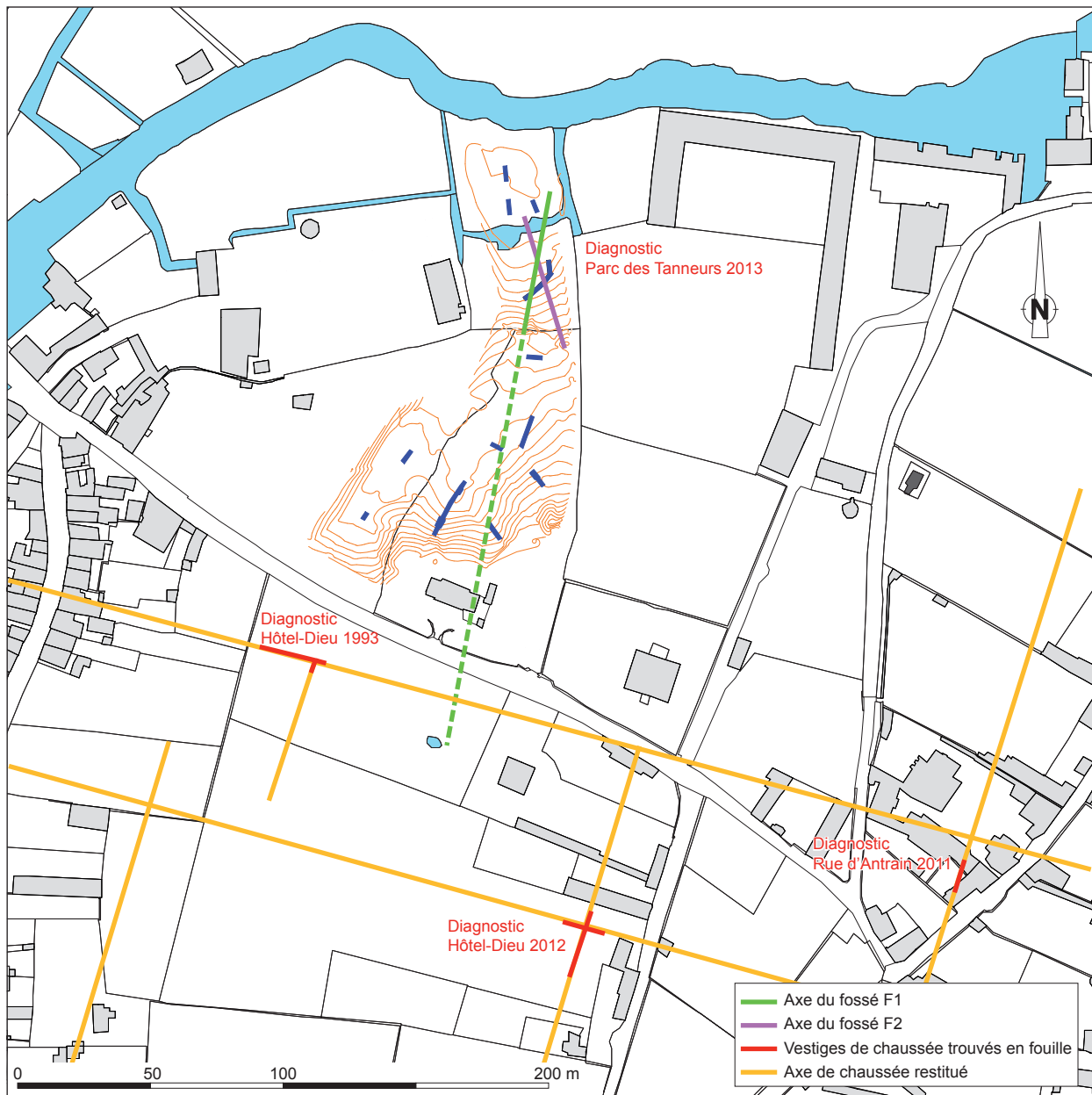
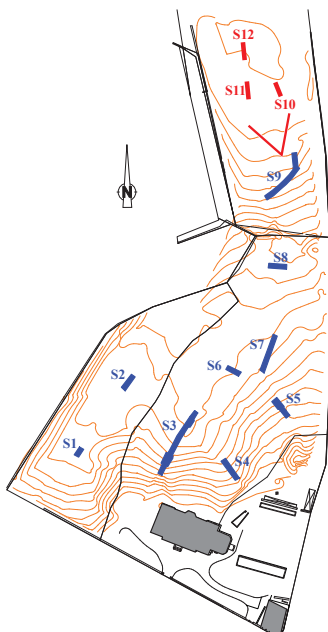


Fig. 18. Mise en contexte du plan du diagnostic sur le cadastre napoléonien et par rapport aux rues de la ville antique.
© Arnaud Desfonds Inrap



2.9. Sondages 10 à 12

Ces trois sondages réalisés dans la zone basse montrent la présence d'une couche de terre végétale très argileuse scellant directement les altérites. Aucun artefact ni trace d'aménagement quelconque ne sont présents dans les terres de recouvrement ni dans le sol vierge. Curieusement aucune trace de vase n'a été perçue excepté dans le sondage 12 où un tel sédiment noirâtre accompagne une tranchée de canalisation récente présente à l'extrémité nord. La position basse de cette partie du terrain a provoqué le remplissage très rapide des excavations par les eaux stagnantes à la surface du sol, ce qui a nécessité leur rebouchage immédiat **Fig. 19-21**.



Fig. 19. Vue du sondage 10. © Dominique Pouille Inrap



Fig. 20. Vue du sondage 11. © Dominique Pouille Inrap



Fig. 21. Vue du sondage 12. © Dominique Pouille Inrap

3. Conclusion

A l'issue de ce diagnostic il apparaît clairement qu'aucune stratigraphie ancienne n'est conservée dans la partie paysagée du parc. Un vaste creusement correspondant vraisemblablement à une carrière d'extraction de schiste a fait disparaître les vestiges ayant pu se développer à cet emplacement.

Concernant la connaissance de la ville antique, le principal apport est fourni par la tranchée 9 située dans la partie basse du parc. Les structures fossoyées antiques accompagnées de rejets domestiques situées à cet emplacement sont le témoignage d'occupation antique le plus septentrional actuellement reconnu pour Rennes. Il montre que les traces d'organisation parcellaire anciennes sont à rechercher bien au-delà des zones considérées comme densément construites à l'époque antique.

Il est dommage de n'avoir pu étendre les tranchées notamment dans la partie basse en raison de la végétation à conserver. Ceci aurait permis d'appréhender et peut-être de dater le canal secondaire qui est observable sur le cadastre napoléonien **Fig. 18**. L'origine antique de cet aménagement aujourd'hui disparu ne peut être exclue.

4. Etude de la céramique

Françoise Labaune-Jean

4.1. Méthodes de travail

La parcelle abordée à Rennes (35), sur le Parc des tanneurs en 2013 a livré du mobilier dans un seul fait. Ce dernier se compose de 38 tessons de récipients en céramique. Le mobilier est trop fragmentaire pour faire l'objet d'une planche de dessins.

4.2. Catalogue par contexte de découverte

Tranchée 9

Fait 1

Comblement supérieur : Lot composé de 2 tessons de céramique : 2 tessons de fond à pied annulaire d'un plat ou assiette en sigillée de Gaule du Sud (ier - iie siècles de notre ère).

Fait 2

US 1 : Lot composé de 38 tessons de céramique, comprenant :

3 tessons de récipients en sigillée de Gaule du Centre : un bord de coupe Drag. 36 ? et un fond avec un vernis du début du iie siècle de notre ère, plus un fragment de fond de coupe avec un vernis correspondant aux productions de la première moitié de ce siècle.

5 fragments de récipients en terra nigra dont un bord à rapprocher du type Menez 68, en usage à la fin du ier siècle de notre ère.

19 fragments de cruche en céramique commune claire dont un bord et une anse

1 fragment de fond de cruche à pied annulaire avec reste d'engobe blanc.

5 fragments de récipients en céramique commune sombre tournée (pots de cuisson vraisemblable

1 fragment de fond annulaire d'amphore gauloise à pâte brune en provenance de Gaule du Centre-Ouest, en usage à partir de la fin du ier siècle et le courant du iie siècle de notre ère.

3 fragments de panse d'amphore à huile de Bétique de type Dressel 20.

1 bord de vase de stockage à lèvre en collerette.

Datation proposée : le faciès général du vaisselier retrouvé en association ici laisse à penser que l'on est en présence de récipients en usage dans le courant de la première moitié du iie siècle de notre ère. Il est comparable à des assemblages de récipients mis au jour à Rennes, comme les remblais de la phase 3 du site du Campus Hoche par exemple (Labaune-Jean 2008, 127)¹.

US 2 : Lot composé de 109 tessons de céramique, comprenant :

2 tessons de récipients en sigillée : un fragment de panse de coupelle Drag. 35 de Gaule du Centre avec un vernis du début du iie siècle de notre ère et un morceau de panse indéterminable.

2 tessons de terra nigra, dont un bord d'écuelle à lèvre rainuré Menez 55, dont l'usage principal se place entre les années 30 et 70 de notre ère.

1 éclat de fond de récipient en céramique à vernis interne rouge pompéien.

47 tessons de panse de récipients en céramique commune oxydante (cruche)

10 fragments de panse d'amphore gauloise à pâte brune de Gaule du Centre-Ouest en usage à partir de la seconde moitié du ier siècle de notre ère.

11 tessons en céramique commune à cuisson réductrice dont un bord à lèvre en bourrelet rond en usage aux ier - iie siècles de notre ère.

1 tesson de panse de récipient de facture et datation indéterminées

8 fragments d'os faune.

21 fragments de fer (surtout clouterie)

Datation proposée : lot antique couvrant une large période ier - iie siècles de notre ère.

Fait 3

épandage : Lot composé de 94 tessons de céramique, comprenant :

¹ LABAUNE-JEAN (F.) – Datations fournies par le mobilier du Campus Hoche, in POUILLE (D.) – *Rennes antique*. Rennes : éd. PUR, 2008, p. 118-160.

7 tessons de récipients en sigillée : 4 appartenant à une assiette de Gaule du Sud (Drag. 18, avec une estampille mal imprimée : ...IEI.FR...) et trois fragments de Gaule du Centre avec des pâtes du milieu du ier siècle de notre ère (dont un bord de Drag. 15-17 et un éclat de coupelle Drag. 35).

1 fragment de bord de coupe en terra nigra (Menez 110) en usage durant le ier siècle de notre ère.

43 fragments de récipients en céramique commune claire.

5 fragments de mortier à lèvres en grande collerette (2 NMI).

1 fragment de panse à décor guilloché en céramique réductrice à pâte fine.

11 fragments de récipients en céramique commune sombre tournée (5 NMI).

22 fragments d'amphore gauloise à pâte brune de Gaule du Centre-Ouest utilisée de la seconde moitié du ier siècle et le courant du iie siècle de notre ère.

4 fragments d'amphores indéterminées.

1 clou corrodé en fer.

11 fragments d'os faune.

Datation proposée : lot de la fin du ier siècle et tout début du iie siècle de notre ère.

4.3. Informations du mobilier

Au terme de cet inventaire, les éléments fournis par le mobilier s'avèrent relativement réduits, mais ne se démarquent pas des formes en usage sur la cité au cours de l'Antiquité. Ce mobilier semble toutefois plus ancien que les éléments mobiliers recueillis antérieurement sur les autres interventions archéologiques menées sur le secteur du parc des Tanneurs. Les lots se calent entre le courant du ier siècle et le début du iie siècle de notre ère, ne semblant pas excéder le milieu de ce dernier.

4.4. Archivage du mobilier

La totalité du mobilier est conditionnée par matériaux, par tranchée et par structure dans une cagette normalisée :

Caisse 1 : mobilier céramique (caisse Allibert réf. 21010).

4.5. Inventaire du mobilier

Tr.	Fait	NR	type	Datation	Cag.
9	F1 sup.	2	Sigillée Sud	1er-IIe siècle de n. è.	1
9	F2us1	3	Sigillée centre	1 ^o moitié du Iie s. de n. è.	1
	F2us1	5	<i>Terra nigra</i>	A partir fin Ier s. de n. è.	1
	F2us1	19	Com. claire	antiquité	1
	F2us1	5	Com. sombre	antiquité	1
	F2us1	1	<i>dolium</i>	A partir fin Ier s. de n. è.	1
	F2us1	1	Amph. gauloise	A partir fin Ier s. de n. è.	1
	F2us1	3	Amph. Dressel 20	1er-IIIe s. de n. è.	1
	F2us1	1	Eng. blanc	antiquité	1
9	F2 us 2	2	Sigillée Centre et Sud	Début Iie s. de n. è.	1
	F2 us 2	2	<i>Terra nigra</i>	1er s. de n. è.	1
	F2 us 2	1	VRP	1er s. de n. è.	1
	F2 us 2	47	Com. claire	antiquité	1
	F2 us 2	11	Com. sombre	antiquité	1
	F2 us 2	10	Anph. gauloise	Fin Ier s. -Ile de n. è.	
	F2 us 2	1	Céram. Indét.	insuffisant	1
	F2 us 2	8	Os faune	insuffisant	1
	F2 us 2	21	Metal (fer)	insuffisant	1
9	F3 épandage	7	Sigillée Centre et sud	Milieu Ier s. de n. è.	1
		1	<i>Terra nigra</i>	1er s. de n. è.	1
		43	Com. claire	antiquité	1
		5	mortier	antiquité	1
		1	CRF	Fin Ier s. -Ile de n. è.	1
		11	Com. sombre	Fin Ier s. -Ile de n. è.	1
		22	Amph. gauloise	Fin Ier s. -Ile de n. è.	1
		4	Amph. Indét.	antiquité	1
		1	Clou fer	insuffisant	1
		11	Os faune	insuffisant	1
	Total	208			

5 Bibliographie

- **Bousquet 1971** : BOUSQUET (J.)- “ Informations archéologiques, circonscription de Bretagne, Ille-et-Vilaine, Rennes ”, *Gallia*, 29, 1971, p. 235-236.

- **Drost 2001** : DROST (V.). – *Introduction à l'étude de la circulation monétaire dans l'Ouest gallo-romain : Les sites de Rennes (Ille-et-Vilaine) et d'Allonnes (Sarthe)*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de P. Le Roux, Université de Rennes II, 2001.

- **Petit 1970** : PETIT (M.) . – *Rennes Castel Saint-Martin*, rapport de fouille, 1970. (Copie partielle conservée au Service Régional d'Archéologie de Bretagne).

- **Pouille 2008** : POUILLE (D.), *Rennes Antique*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

- **Pouille, Desfonds 2001** : POUILLE (D.), DESFONDS (A.). – *Rennes Parc des Tanneurs*, Diagnostic archéologique, AFAN / Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, 2001.

- **Pouille, Desfonds 2012** : POUILLE (D.), DESFONDS (A.). – *Rennes Hôtel-Dieu / Rue de la Cochardière Les vestiges antiques de l'Hôtel-Dieu*, Diagnostic archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2012.

- **Toulmouche 1847** : TOULMOUCHE (A.). - *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, Rennes, 1847.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Antiquité,
Moderne

La parcelle concernée par le projet est située en limite septentrionale de l'agglomération antique, à mi pente sur le flanc peu escarpé du coteau bordant la rivière Ille au sud-est, dans un secteur de la ville de Rennes particulièrement sensible du point de vue archéologique.

Sujets et thèmes

Carrière,
Fossés

Dans une zone de quelques centaines de mètres au sud de cet emplacement, les découvertes anciennes, diagnostics positifs et fouilles préventives ayant permis d'appréhender l'agglomération antique sont nombreux. Le présent diagnostic complète en particulier une première évaluation menée en 2001 dans la partie sud-est de la propriété (au niveau du potager). A cet emplacement des vestiges de bâti antique particulièrement bien conservés ainsi qu'une partie de la nécropole antique tardive du Castel Saint-Martin sont présents. A l'issue de ce diagnostic les données recueillies montrent que la majeure partie de l'emprise du parc a été installée sur des zones profondément bouleversées par d'anciennes carrières d'extraction de schiste. Dans les remblais des excavations des matériaux antiques, quelques fragments de céramique ainsi que de rares ossements humains ont pu être repérés. Ils proviennent sans doute des niveaux antiques voisins bouleversés au milieu du XIX^e s lors de la construction de l'hôtel particulier dominant le parc. Dans la partie basse du terrain, non loin des berges de l'Ille, deux tronçons de fossés antiques bordés d'un niveau de rejets contenant du mobilier rappellent la présence de bâti dans les environs. Il s'agit ici du témoignage d'occupation antique le plus septentrional actuellement connu pour la ville.

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Janvier 2014